

Cadre 3. - Alimentation en eau

(Mentionnez dans le tableau ci-dessous et par origine les volumes annuels d'eau consommée.

Si vous ne savez pas évaluer le volume, indiquez dans la case concernée : « volume indéterminé »).

Distribution publique Nom du distributeur : m ³ /an
Eau souterraine (puits, source,...) m ³ /an
Utilisation d'eau pluviale stockée Utilisation d'une prise d'eau de surface	OUI / NON (biffer la mention inutile) OUI / NON (biffer la mention inutile)

Cadre 4. - Calcul de la charge polluante globale des rejets d'eaux usées provenant des établissements où sont gardés ou élevés des animaux

Catégorie d'animaux	Nombre d'animaux (1)	Charge polluante unitaire (2)	Charge polluante totale par catégorie (1) x (2)
BOVINS			
Mâles			
- de moins de 6 mois	x 1,5 =
- de 6 à 12 mois	x 3 =
- de 1 à 2 ans	x 6 =
- de plus de 2 ans	x 7,5 =
Femelles			
- de moins de 1 an	x 1,5 =
- de 1 à 2 ans	x 3,5 =
- vache laitière	x 10 =
- vache allaitante, de réforme et génisse de plus de 2 ans	x 7,5 =
PORCINS			
- porc à l'engraissement	x 1,2 =
- truie en production	x 3 =
VOLAILLES			
- poule pondeuse	x 0,06 =
- poulet de chair	x 0,04 =
- autres volailles	x 0,08 =
OVINS et CAPRINS			
- de moins de 1 an	x 0,25 =
- de plus de 1 an	x 0,7 =
LAPINS	x 0,4 =
EQUINS	x 7 =
TOTAL		

Cadre 5. - Calcul des superficies fertilisées au moyen d'effluents d'élevage

Catégorie et usage (dans l'année de déversement)	Superficie exploitée par le redevable		Superficie des terrains exploités par des tiers et fertilisés au moyen d'effluents d'élevage - superficie des terrains exploités par des tiers et fertilisés au moyen d'effluents d'élevage (ha)
	Superficie totale (ha)	Superficie fertilisée au moyen d'effluents d'élevage (ha)	
A. PRAIRIES - prairies à pâturer ou à faucher
B. CEREALES			
- froment
- triticales
- épeautre
- escourgeon
- avoine
- maïs
- autres céréales

Catégorie et usage (dans l'année de déversement)	Superficie exploitée par le redevable		Superficie des terrains exploités par des tiers et fertilisés au moyen d'effluents d'élevage - superficie des terrains exploités par des tiers et fertilisés au moyen d'effluents d'élevage (ha)
	Superficie totale (ha)	Superficie fertilisée au moyen d'effluents d'élevage (ha)	
C. PLANTES INDUSTRIELLES - betteraves sucrières - colza - lin - autres plantes industrielles
D. CULTURES FOURRAGERES - betteraves fourragères - fourrages verts
E. POMMES DE TERRE
F. AUTRES CULTURES (à préciser)
TOTAL

Références des tiers sur les terres desquels des effluents d'élevage sont épandus

Nom	Prénoms	Adresse

Je soussigné..... déclare que la présente déclaration est exacte et sincère et peut servir à l'établissement du montant de la taxe sur le déversement des eaux usées.

Je joins à la présente déclaration..... annexes numérotées **dont obligatoirement les copies des factures émises par le distributeur d'eau alimentaire durant l'année de déversement.**

Fait à....., le.....

Signature.....

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 11 décembre 1997 relatif au régime fiscal applicable au déversement d'eaux usées provenant d'établissements où sont gardés ou élevés des animaux.
Namur, le 11 décembre 1997.

Le Ministre-Président du Gouvernement wallon,
chargé de l'Economie, du Commerce extérieur, des P.M.E., du Tourisme et du Patrimoine,
R. COLLIGNON

Le Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture,
G. LUTGEN